

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

Le vingt-huit du mois de septembre deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Philippe SESSIECQ, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, David BEFORT, Michelle CHIRAT, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : Joëlle BAYARD donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Gérard BORDET donne pouvoir à Fabien MARTINON

Membres absents excusés : Édouard PONCET, Lorène GRANGE

Secrétaire de séance : Fabienne ETAIX

Le compte-rendu du conseil municipal du 11 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE «LES ENFANTS DU FOREZ» - Délibération 2309001

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association sportive « les enfants du Forez » pour l'intervention d'un éducateur sportif 2 heures par jour en période scolaire. En contrepartie, la commune versera une subvention de 2500 € pour l'année scolaire 2023-2024. Elle mettra également à disposition la salle de sports sur 1 créneau horaire pour le baby basket et 1 créneau horaire pour le basket santé.

Décision du conseil municipal :

| | | | |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 13 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

DISSIMULATION FIBRE OPTIQUE CIMETERE - Délibération 2309002

Monsieur le Maire propose de valider le devis du SIEL pour la dissimulation de la fibre optique rue de la paix en bordure du cimetière paysager. Montant à la charge de la commune : 11 250 €

Décision du conseil municipal :

| | | | |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 13 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

OPTION RAIL METALLIQUE MARCHE CIMETIERE PAYSAGER LOT 1 - Délibération 2309003

Monsieur le Maire propose de valider l'option « rail métallique autour des cheminements » du lot 1 attribué à Eurovia. Montant HT option : 17 020.00 € Montant total hors taxes lot 1 avec option : 115 004.70 €

Décision du conseil municipal :

| | | | |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 13 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

LOYERS A TITRE GRATUIT - Délibération 2309004

Vu la conjoncture économique qui met le restaurateur en difficulté et les problèmes professionnels de Madame BARJON infirmière et de Madame COUBLE-VITTOZ médecin, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider 1 location immobilière à titre gratuit pour chacun. Ce loyer gratuit sera appliqué sur le mois d'octobre.

Décision du conseil municipal :

| | | | |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 13 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL POSTE D'ACCUEIL – Délibération 2309005

Vu la demande de Madame PREVOST Christèle pour effectuer un temps de travail hebdomadaire de 7 heures du 1er octobre au 31 décembre 2023, Monsieur le Maire propose de modifier l'horaire du poste d'accueil pour une durée de 7 heures hebdomadaires. Horaire effectué en 2 demi-journées pour la gestion de urbanisme.

Décision du conseil municipal :

| | | | |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 13 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Christophe GUILLARME :

-Dépôts réguliers de déchets (verres et emballages) à proximité de la station : surveillance mise en place

-Salle des Balcons du Forez : suite à des problèmes récurrents de location (détérioration, non-respect du nombre de personnes), monsieur le Maire propose de réfléchir à une nouvelle utilisation de la salle (gestion privée pour des spectacles, théâtre...).

➤ Fabien MARTINON :

Résidence séniors : NOVIM propose de réaliser le portage de l'opération via une concession de travaux sur 20 ans d'exploitation, qui permet de conserver la propriété des lots à terme. Apport de la commune : 1 150 000 € versés sur 3 ans.

Poursuite de la démarche commencée avec ELEA (réunion le 30 octobre)

Il est envisagé de sortir la micro-crèche du projet et réaliser un bâtiment à part sur le même terrain que la résidence (du côté de la rue du Riou).

➤ Christophe GUILLARME :

-Loi d'accélération des énergies renouvelables : zonage à définir

-Legs Laffay : la ville de Feurs a pris une délibération pour acter le versement des revenus du legs pour les années 2022 et 2023. Nous sommes dans l'attente du courrier de confirmation.

-Urbanisme :

Le permis d'aménager rue du moulin à vent a été retiré (obligations trop importantes par rapport à la zone humide)

Permis d'aménager allée des Bouchets, rue du pommier : aménagement presque terminé

Permis d'aménager allée des coquelicots : en attente (un permis déposé et pas suffisamment de terrains réservés)

Lotissement PADET route de Rozier : la SCP Pigeon va déposer un nouveau projet avec un accès piétons sur la rue du pommier.

➤ Philippe SESSIECQ :

Cimetière paysager : Gros œuvre pratiquement terminé, voir pour le bornage du terrain, pose des caveaux mardi 3 octobre.

➤ Nathalie BLANCHARD :

-Semaine bleue : 3 animations prévues (généalogie, visite de la ferme des délices, jeux) et après-midi cinéma à Feurs à un tarif préférentiel

- Commémoration 11 novembre à 10h30

➤ Mireille PALMIER :

-Ecole : 103 élèves pour la rentrée 2023. Johanna COUBLE assure l'aide en maternelle le matin, à la cantine et à la garderie. Travaux de peinture effectués par Hubert DENIS dans la classe, le hall et le bureau de la direction.

-Compte-rendu AG des parents d'élèves

-Compte-rendu AG du foot à Pouilly

➤ Christophe GUILLARME :

-147 donateurs à la collecte du sang, remerciements aux bénévoles

-Fiscalité : rappel des taux de la taxe foncière (24.34 % FB et 17.98 % FNB) qui ont augmenté de 2% en 2023 et qui restent parmi les plus bas du département.

-Passage de l'éclairage public en LED au rond-point et modification éclairage à la salle des Balcons

TOUR DE TABLE :

Fabien MARTINON :

-AG des Baladins avec 50 adhérents présents, l'association se porte bien.

-Panneaux de signalisation changés,

-Travaux du cheminement piéton à Charbonnel reportés à janvier 2024 (en attente de validation SNCF)

-Réunion des classards le 20 octobre à 20h30

-Sénatoriales : 4 sénateurs élus (Cécile Cukierman, Hervé Reynaud, Pierre Jean Rochette, Jean-Claude Tissot)

-Rue du champ de course : retour positif sur le marquage au sol.

David BEFORT :

-Réunion du CMJ le 15 octobre : projets à définir

Olivier FAJWISIEWICZ :

-inauguration SIEMLY : la commune n'a pas pu être représentée.

-28 octobre : journée octobre rose du Tennis de Table avec la présence de miss Rhône Alpes

Philippe SESSIECQ :

-Marché : «L'affûteur du Forez» sera présent au marché tous les 1ers mercredis du mois

Dominique DUBOIS

-MJC : 70 adhérents – cours adultes de dessin assurés le lundi, peu d'enfants au fitness

Michelle CHIRAT :

-lampadaire HS vers Monsieur Goutille

-Prévoir des gants pour préparer les assiettes au don du sang l'an prochain

Nathalie BLANCHARD :

Résultats du concours du fleurissement : 1- M.et Mme Lardellier, 2- M. Reynaud, 3 - M. Trottet, 4 - Mme Mancuso, 5 - Mme Dupuy - Encouragements : Rocle, Flachard, Roussat, Debrosse

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h

Le Maire
Christophe GUILLARME

La secrétaire de séance
Fabienne ETAIX